

---

**Turton, David (ed.). – *Ethnic Federalism***

**Alain Gascon**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14106>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.14106](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14106)

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 8 décembre 2009

Pagination : 1025-1029

ISBN : 978-2-7132-2209-2

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Alain Gascon, « Turton, David (ed.). – *Ethnic Federalism* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 196 | 2009, mis en ligne le 08 décembre 2009, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14106> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14106>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Turton, David (ed.). – *Ethnic Federalism*

Alain Gascon

---

## RÉFÉRENCE

TURTON, David (ed.). – *Ethnic Federalism. The Ethiopian Experience in Comparative Perspective*. Oxford, James Currey Ltd ; Athens, Ohio University Press ; Addis Ababa, Addis Ababa University Press, 2006, 288 p.

- 1 Dès qu'elle eut pris Addis Ababa en 1991, la coalition de l'EPRDF<sup>1</sup> annonça la fin du chauvinisme grand-éthiopien, amhara, avec la défaite des armées du camarade-président Mangestu Hayla Maryam. Le gouvernement de transition nationale, dirigé par Mallas Zénawi, le toujours actuel Premier ministre, convoqua une conférence nationale à laquelle les Érythréens refusèrent de participer et qui reconnut à chaque peuple, nation et nationalité d'Éthiopie, un territoire et le droit à l'autonomie jusqu'à la sécession. La République démocratique et fédérale d'Éthiopie a inscrit ce principe dans le texte de la constitution adoptée par référendum en 1994. Parmi les traits culturels des 84 nationalités officiellement reconnues<sup>2</sup>, on n'a retenu qu'un seul, la langue : le fédéralisme ethnique est bien plutôt un fédéralisme linguistique. Le sous-titre du livre : *in Comparative Perspective* nous vaut des contributions très éclairantes de Rotimi Suberu sur le Nigeria, de Rajeev Bhargava sur l'Inde et un chapitre introductif de Will Kymlica : « Emerging Western Models of Multination Federalism : Are they Relevant for Africa ? » Ces textes nous aident à comprendre les spécificités et les limites de l'expérience éthiopienne. Le livre comporte également six cartes, dont on regrette parfois la petite taille, et neuf tableaux dont la consultation est indispensable. L'ouvrage transcrit les communications exposées au séminaire : « Ethnic Federalism : the Challenges for Ethiopia » qui se tint à l'Université d'Addis Ababa, en avril 2004, à l'aide d'un financement du British Council et à l'initiative de l'Université et du ministère des Affaires fédérales du gouvernement éthiopien. L'intérêt de ce livre réside dans l'appel à des contributeurs tant éthiopiens qu'étrangers qui travaillent de l'échelle nationale à

l'échelle des régions-États (*kellel*) et de leurs subdivisions : les zones<sup>3</sup> et les districts (*warada*). Les auteurs, qui ne taisent pas leurs sympathies, ont toutefois évité de reprendre, sauf pour les analyser, les déclarations militantes ou les pétitions de principe qui dénoncent l'ethno-fédéralisme, comme la dissolution de l'Éthiopie ou comme les « habits neufs » de la Grande Éthiopie.

- 2 Il n'est pas commode de rendre compte d'un ouvrage aussi dense, aussi ne mentionnerai-je que très rapidement les comparaisons avec le Nigeria et avec l'Inde. L'introduction de D. Turton justifie les comparaisons avec l'Inde et le Nigeria, met en perspective les interventions et met en exergue les contradictions du fédéralisme éthiopien. On ne peut que remarquer avec lui qu'il tend à fixer les populations sur les territoires : comment faire d'isoglosses mobiles, des limites fixes. L'ethno-fédéralisme suppose également que le processus de construction des identités est achevé ou en voie d'achèvement. Or, dans les prochaines années des millions d'Éthiopiens vont quitter les campagnes pour rejoindre les villes qui, en 2007, regroupent seulement 16 % de la population. Je suis moins sûr que D. Turton qu'avant la dictature de Mengistu (1977-1991), l'Éthiopie ait été « a formerly highly centralized and unitary state » (p. 1) ; surtout pas avant 1936 et même après la restauration de Hayla Séllasié en 1941. Je retiendrai de la contribution de W. Kymlicka la notion de « multination federalism » (« fédéralisme multinational ») qui paraît s'appliquer particulièrement bien au cas éthiopien, du moins à l'échelle nationale. L'analyse insiste sur la dimension historique de la revendication fédérale en Europe : la Catalogne, l'Écosse, le Pays Basque ont été des quasi-États-nations. On doit reconnaître avec l'auteur : « Democratic federalism has domesticated and pacified nationalism » (p. 43) ou tend à le pacifier et s'il échoue, la sécession survient (Slovaquie, Yougoslavie...). On peut être plus réservé pour les rapprochements avec l'Éthiopie et l'Érythrée (p. 49). En revanche, l'auteur insiste, à juste titre, sur une « fatalité » de la domination. Comme les enfants battus battent leurs propres enfants, des minorités opprimées oppriment, à leur tour, leurs propres minorités. Il termine sa contribution par une remarque de « bon sens » qui ne nous avance guère : « In short, if we consider Ethiopian ethnic federalism in the light of the Western experience of multination federalism, we can draw both encouraging and discouraging conclusions » (p. 58).
- 3 Les cartes (pp. 66-67) du Nigeria retracent les étapes du processus de fragmentation<sup>4</sup> qui guette périodiquement les États fédéraux, et l'Éthiopie n'y échappe pas plus que l'Inde. S. Vaughan montre, plus loin, comment l'État fédéral éthiopien fait face à cette tendance dans sa contribution consacrée à la région sud, une Éthiopie en modèle réduit. L'article consacré à l'Inde met en exergue un découpage fédéral linguistique qui s'est imposé par les progrès de la démocratie et qui rencontre des résistances fortes portées par le BJP, défait par le Congrès en 2005. La courte contribution de Merera Gudina, qui fut emprisonné à la suite des élections de 2005, reprend son ouvrage de fond : *Ethiopia : Competing Ethnic Nationalisms and the Quest for Democracy, 1960-2000*<sup>5</sup>, dont elle est une bonne introduction. Dans un souci louable de pédagogie, il nous offre un très utile tableau des mouvements politiques éthiopiens classés suivant leurs dates de fondation, leurs conceptions de l'histoire éthiopienne et leurs buts politiques (p. 121).
- 4 Les deux chapitres très denses d'Assefa Fiseha : « Theory versus Practice in the Implementation of Ethiopia's Ethnic Federalism » et de Gideon Cohen : « The Development of Regional and Local Languages in Ethiopia's Federal System », étudient le fonctionnement des pouvoirs et leurs rivalités aux différentes échelles. Ils

remarquent qu'en 1991, le fédéralisme fut imposé par les vainqueurs plus que désiré par la population qui s'en est accommodé depuis, comme le remarque Marc Fontrier<sup>6</sup>. Assefa examine la division du pouvoir entre les centres et les États-régions et montre combien il est difficile pour le législatif d'amender la constitution sans l'aval de l'exécutif central. Les deux auteurs opposent les *kellel* où domine une langue à plus de 80 % de locuteurs (Tegray, Amhara, Afar, *Oromiyaa*, Somali et Addis Ababa) et les autres où plusieurs langues cohabitent (Sud, Béni-Shangul, Dirré Dawa et Harar) ce qui les contraint à utiliser la langue nationale ou, à Harar deux langues. Ils insistent tous les deux sur le rôle du front (EPRDF), officiellement coalition, qui contrebalance efficacement les tendances centrifuges. Aseffa note que l'enseignement supérieur est du domaine fédéral alors que l'enseignement primaire et secondaire est dévolu aux États qui peuvent y enseigner leurs langues locales. Il note que les *kellel* ont besoin de cadres et de crédits pour constituer leur administration pour laquelle ils dépendent étroitement du ministère des Affaires fédérales, d'abord un simple département du Premier ministre et maintenant un ministère important (dont on aurait aimé connaître les titulaires). La conclusion d'Aseffa est sévère : le fédéralisme a certes apaisé les conflits dans les États centraux mais en a créé dans les États périphériques moins bien intégrés.

- 5 En 1991, le gouvernement a dû concilier des demandes contradictoires : d'un côté la reconnaissance des langues « opprimées », et de l'autre le désir de connaître la langue nationale. Comme le constate Gideon Cohen, le système laisse la place à la négociation. Ainsi, dans maintes villes d'*Oromiyaa*, à la demande des parents, des écoles secondaires et primaires ont-elles ouvert des classes en amharique. Deux citations résument fort bien les relations complexes entre identité, ethnicité et l'usage des langues : « In Ethiopia, people of various origins have adopted the national lingua franca, Amharic, as their own language, regardless of their ethnic background » (p. 171). L'auteur ajoute que les migrations de travail, les déplacements plus ou moins forcés, l'exode rural, l'éducation et surtout les très nombreuses unions sont des facteurs qui ont développé « an Ethiopian identity that surpasses ethnicity » (p. 171). Il montre que les autorités locales s'efforcent de diriger les migrants dans « leurs » régions ou de freiner leurs départs afin d'éviter les acculturations. Plus que l'auteur, je pense que la situation actuelle voit se développer le « colinguisme » (Rey & Medeb 2001)<sup>7</sup>, en fait la cohabitation, la juxtaposition de plusieurs langues suivant les situations sociales locales.
- 6 Deux derniers chapitres étudient deux cas très différents : les régions-États de Gambéla et des « Peuples, nations et nationalités du Sud » qui ont pourtant en commun de ne pas avoir d'unité linguistique et ont donc adopté l'amharique comme langue de travail. La première (0,33 % de la population et 2,33 % de la superficie), située à la périphérie soudanaise, n'est véritablement intégrée à l'Éthiopie que depuis 1941. La seconde (19,9 % de la population et 10,13 % de la superficie) renferme une mosaïque de peuples et de langues et les plus fortes densités d'Éthiopie. Dans « Responses to Ethnic Federalism in Ethiopia's Southern Region », Sarah Vaughan<sup>8</sup> retrace la formation de cette exception de taille à l'ethno-fédéralisme qui ne fut formée qu'en 1994. Elle comprend 45 groupes linguistiques dont 13 forment 93 % de sa population alors que 3 d'entre eux comptent pour plus de 10 %. L'auteur montre comment le pouvoir central, s'appuyant sur l'administration amharophone, regroupa les groupes linguistiques au sein de vastes zones. Puis les peuples, ayant participé à l'effort de guerre contre l'Érythrée (1998-2000), exigèrent la reconnaissance administrative de leur identité afin

d'obtenir des fonds et des cadres. Les Walayta, fondus dans la zone Omo-Nord, se révoltèrent quand on leur imposa un *esperanto* régional destiné à remplacer l'amharique et leur langue. Fiers de leur langue, ils ne voulaient pas abandonner la langue nationale, gage d'une meilleure intégration pour un peuple contraint de migrer. La zone Kafa-Shaka fut le théâtre de violents incidents entre les populations la composant, si bien que le pouvoir en détacha des *warada* spéciaux qui échappent à l'administration de la zone. Les Walayta retrouvèrent leur langue et leur ancien royaume, le dernier à avoir été soumis par Menilek II, devint une zone. Dans « The Experience of Gambella Regional State », Dereje Aseffa décrit combien les sanglantes querelles entre Nuer et Anuak, exacerbées par la guerre civile au Soudan, ont mis en péril l'ethno-fédéralisme<sup>9</sup>. Finalement, les *warada* spéciaux ne suffisant plus, le pouvoir réintroduit dans le jeu politique régional les migrants des hautes terres, un temps écarté pour colonialisme !

- 7 La conclusion appartient à Christopher Clapham qui rappelle qu'au Nigeria et en Inde, le fédéralisme est un héritage colonial et que l'administration centralisée et salariée par l'État date de 1942 seulement. Il pronostique le fractionnement des grands *kellel* et s'inquiète du maintien au pouvoir de l'EPRDF : « Paradoxically [...] the Ethiopian federal system is in greatest danger not from its opponents but from its creators, who must acknowledge the limits to their own tenure of power if the structure of power that they have established is to survive them » (p. 238). On se souvient des manifestations brutalement réprimées lorsque l'opposition accusa le gouvernement d'avoir truqué le résultat du scrutin législatif de mai 2005. Certes, les opposants, divisés, ont perdu les élections partielles du printemps 2008, mais le diagnostic de C. Clapham demeure pertinent. Doit-on s'inquiéter de l'apparition, au Tegray, des *mangestawi buden* (équipes, cellules du gouvernement)<sup>10</sup> destinées à encadrer plus encore la population ? Rappelons que ce *kellel* fut, dès 1975, la base du FPLT de Mallas avant qu'il ne prenne le pouvoir en 1991. Pourquoi tant d'administrations superposées pour contrôler, encore un peu plus, ce peuple fidèle d'entre les fidèles ? On sait, également, que le Tegray a servi de banc d'essai aux mesures que le pouvoir a étendu par la suite à l'ensemble de l'Éthiopie. Est-ce le retour de l'État à parti unique, à parti « dominant » ? A-t-il été jamais aboli<sup>11</sup> ?
- 8 *Ethnic federalism* est un ouvrage ambitieux qui tient ses ambitions. Il est indispensable aux éthiopiens et aux autres<sup>12</sup>.

---

## NOTES

1. Ethiopian People(s) Revolutionary Democratic Front (Front démocratique, révolutionnaire du(es) peuple(s) éthiopiens) : coalition formée autour du FPLT (Front de libération du Tegray [Tegrayan People's Liberation Front]) et au pouvoir depuis 1991.
2. D'après l'Institut des nationalités, créé sous Mangestu dans l'esprit du rapport sur les nationalités, commandé, en 1917, à Staline par Lénine et traduit en amharique, la langue nationale.
3. Zone est passée dans l'usage en amharique.
4. À la fois un moyen de diviser pour régner et de répartir la rente pétrolière.

5. Addis Ababa, Shaker Publishing, 2003.
6. Marc FONTRIER, « L'ethno-fédéralisme. Retour à un état ancien », in A. ROUAUD (dir.), *Les orientalistes sont des aventuriers*, Saint-Maur, Sépia (« Bibliothèque Peiresc »), 12, 1999, pp. 215-222.
7. « Langue française, langue plurielle », *Esprit*, juillet 2001 : 5-19.
8. On peut lire une version allégée du même article, du même auteur : S. VAUGHAN, « Identité et fédéralisme en Éthiopie du Sud », *Ethiopie : le fédéralisme en question, Politique africaine*, 99, octobre 2005, pp. 22-42.
9. On consultera avec profit la contribution de Monika M. SOMMER, « Traditionnal Instruments of Conflict Resolution and Mediation Among the People of Gambella, Ethiopia », in W. G. C. SMIDT & K. ABRAHAM (eds.), *Discussing Conflict in Ethiopia. Conflict Management and Resolution*, Zürich-Berlin, LIT Verlag GmbH & Co. KG Wien-LIT Verlag Dr. W. Kopf, 2007, pp. 29-55.
10. Je remercie Alula Pankhurst de m'avoir signalé l'existence de ces « cellules ».
11. Voir Lovise AALEN, *Ethnic Federalism in a Dominant Party State : The Ethiopian Experience 1991-2000*, Bergen, Christian Michelsen Institute, 2002.
12. En comparaison, le numéro de *Politique africaine* (n° 99, octobre 2005) est, tout au plus, une introduction, utile.